

## COMITE DE LIAISON CLIS/ANDRA DU 4 mai 2012

### COMPTE-RENDU

Etaient présents :

- MM. Robert FERNBACH, maire d'Houdelaincourt, vice-président, Marc DESCHAMPS, personnalité qualifiée, et Benoît JAQUET, Secrétaire général, pour le CLIS
- Mmes Martine HURAUT, Sarah DEWONK, et M. Sébastien FARIN, pour l'ANDRA

Comme prévu lors du comité de liaison du 26 janvier, l'ANDRA fera lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration du CLIS, le 14 mai, une présentation sur l'inventaire des déchets qui pourraient être pris en charge dans le stockage (nature, nombre, dimensionnement).

Concernant la modélisation, M. JAQUET confirme que l'IRSN interviendra le mardi 22 mai dans le cadre d'une formation proposée aux membres du CLIS. M. FARIN indique que l'ANDRA, suite à cette formation, invitera des membres du CLIS à Chatenay-Malabry courant juin pour leur présenter les travaux de l'Agence dans ce domaine.

M. FERNBACH fait part des observations de M. THUILLIER, relatives aux risques liés au stockage géologique, notamment le dégagement d'hydrogène, le rejet de gaz radioactifs, l'impact radiologique des transports de colis ou le risque de criticité. A la demande de M. FARIN, le CLIS adressera un courrier à l'ANDRA reprenant les points nécessitant des réponses détaillées.

M. DESCHAMPS évoque un document portant sur la géothermie, faisant état de ressources contenues dans le permien (qui serait d'une épaisseur exceptionnel dans la région de Bure) et relevant des anomalies dans les conditions de réalisation du forage au trias (situé dans la forêt de Montiers sur Saulx). Pour M. FARIN, il n'y a pas à sa connaissance d'éléments nouveaux dans les informations présentées par M. GODINOT lors d'une réunion qui s'est déroulée à Bonnet courant avril. Il suggère que le CLIS s'adresse au BRGM pour obtenir des informations précises. En tout état de cause, M. JAQUET indique que M. GODINOT sera prochainement auditionné, à sa demande, à l'occasion d'une réunion du Conseil d'Administration du CLIS. L'Andra souhaiterait être en mesure d'apporter également sa contribution à cette présentation.

En réponse à M. FERNBACH, M. FARIN signale que, sous réserve de l'autorisation des ministères de tutelle, l'ANDRA devrait saisir la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) en septembre. Une fois saisie, la CNDP dispose d'un mois pour désigner une Commission particulière chargée d'organiser le débat, et notamment, dans les six mois suivants, de constituer avec l'ANDRA, maître d'ouvrage, le dossier de présentation du projet. Pour l'ANDRA, l'objectif est que les réunions puissent se dérouler avant la fin du premier semestre 2013. M. FARIN estime enfin que le débat sur le projet de stockage peut être totalement indépendant d'un débat sur l'énergie, s'il était décidé d'en organiser un.

Suite aux observations de M. FERNBACH, M. FARIN confirme que le dossier qui servira de support au débat public proposera, une seule solution d'implantation pour les installations de surface (fin 2012), et, en lien avec le schéma territorial interdépartemental, des références en ce qui concerne les moyens de transport et les infrastructures correspondantes.

Mme HURAUT précise que l'ANDRA organise à Saudron, le mardi 15 mai à 14h00, une réunion en vue du débat public avec les associations membres du Clis. Tous les membres du groupe de travail constitué par le CLIS à ce sujet sont invités à y participer.

A la demande de M. DESCHAMPS, le document ANDRA sur le programme de recherche 2006-2009 lui sera transmis pour obtenir des informations sur les expériences consacrées à la vitesse de diffusion des radionucléides dans les argilites et leurs résultats. Le cas échéant, ce thème pourra faire l'objet d'une présentation ultérieure aux membres du CLIS.

Il est également confirmé que le rapport final sur la campagne de sismique 3D sera émis en juin. Il pourra être présenté au Clis après diffusion à l'IRSN.

Mme HURAUT signale que les Observatoires régionaux de santé de Lorraine et de Champagne-Ardenne viendront présenter les données existantes et les développements envisagés, le lundi 21 mai. Les membres de la Commission « Environnement-Santé » du CLIS seront invités à rencontrer les représentants de ces Observatoires.

Mme HURAUT indique que l'ANDRA a d'une part, confié à une agence spécialisée, une étude de contexte qui sera jointe, à la demande de la CNDP, à la saisine de l'Andra. Le but de cette étude de contexte est d'identifier pour la CNDP les acteurs du territoire, les thèmes souhaités pour le débat... ; d'autre part une autre agence va contacter les membres de la commission « Environnement-Santé » du CLIS pour tester des noms pour la future écothèque actuellement en cours de construction à proximité du laboratoire.